

CAMSP

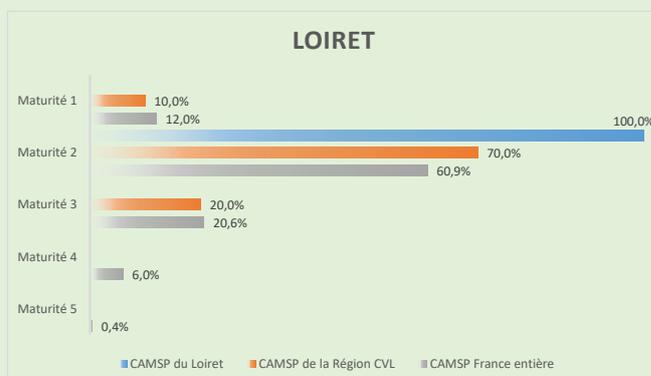
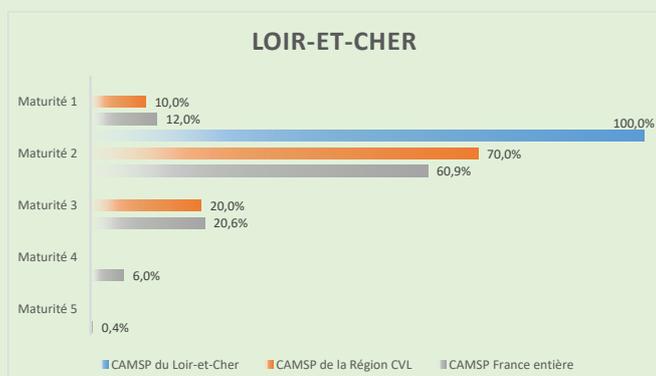
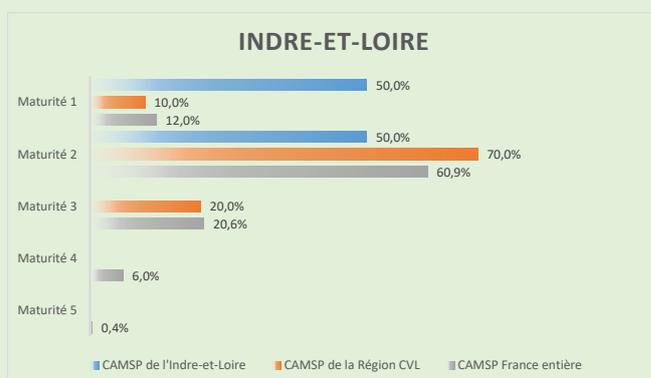
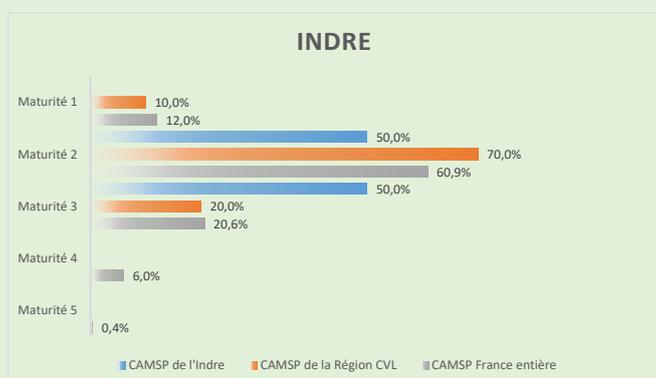
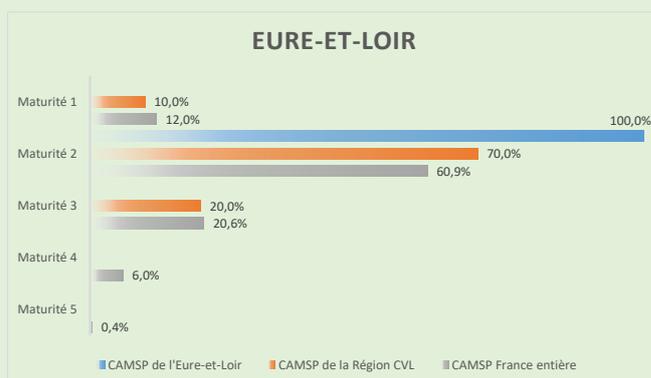
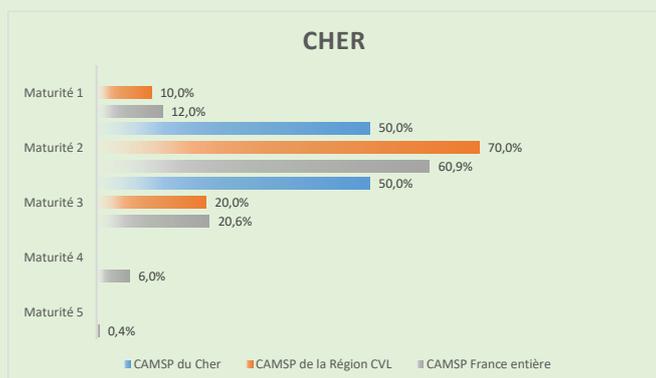
Mesure de la maturité en termes de développement durable

Cet indicateur de maturité interroge la capacité de l'ESMS à intégrer les enjeux du développement durable dans sa politique de fonctionnement.

Les niveaux de maturité vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature

Mode de calcul :

- **Maturité 1.** Les projets majeurs de la structure ne tiennent compte que de l'impact économique.
- **Maturité 2.** Les projets majeurs de la structure tiennent compte des impacts sur tous les enjeux du Développement Durable : environnementaux, sociaux, sociétaux ou économiques.
- **Maturité 3.** Les impacts des projets majeurs de la structure sur les enjeux du Développement durable sont positifs et font l'objet d'un engagement (projet de la structure, fiche action dans le CPOM, articles dans les conventions de partenariat, etc.).
- **Maturité 4.** Les impacts des projets majeurs de la structure sur les enjeux du Développement durable font l'objet d'une évaluation, suivi et amélioration continue.
- **Maturité 5.** Tous les projets de la structure font l'objet d'une formalisation, d'une évaluation, d'un suivi et d'une amélioration continue en matière d'enjeux du Développement Durable.



*Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.

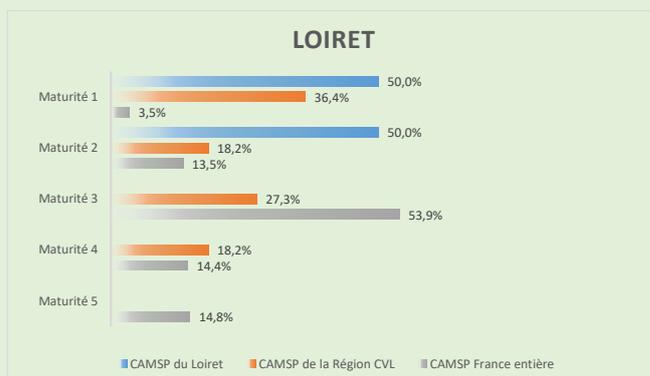
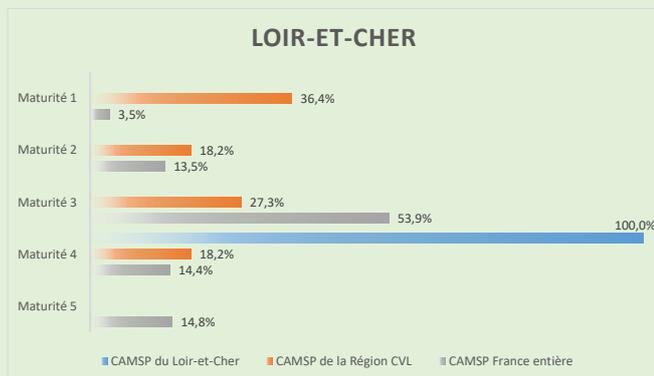
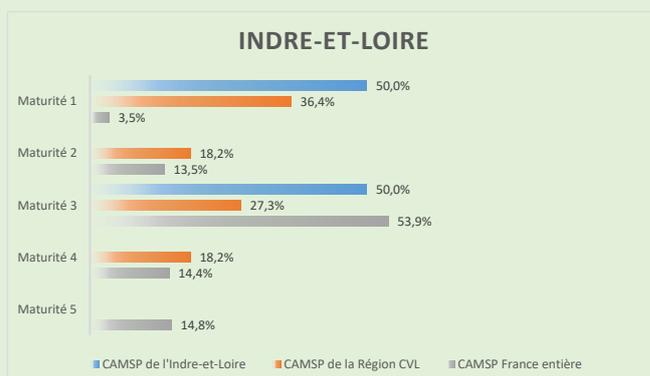
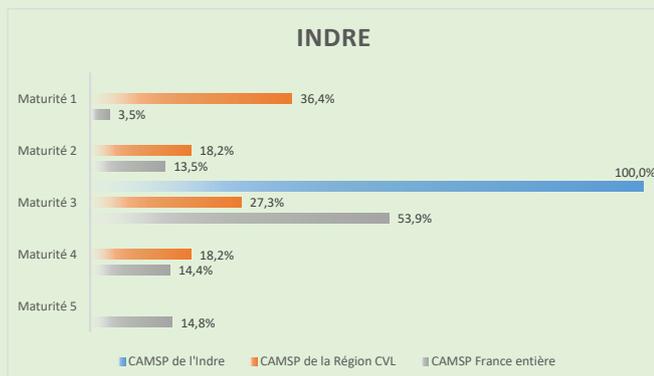
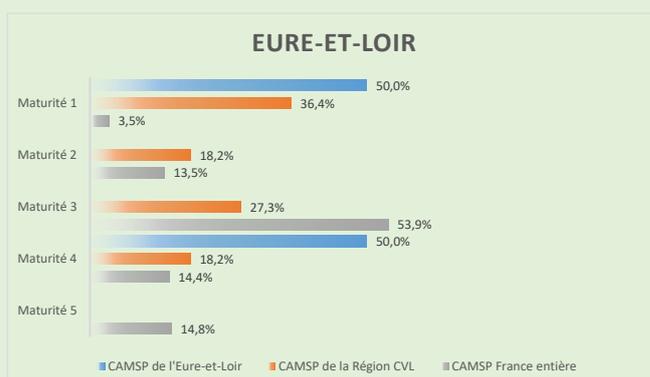
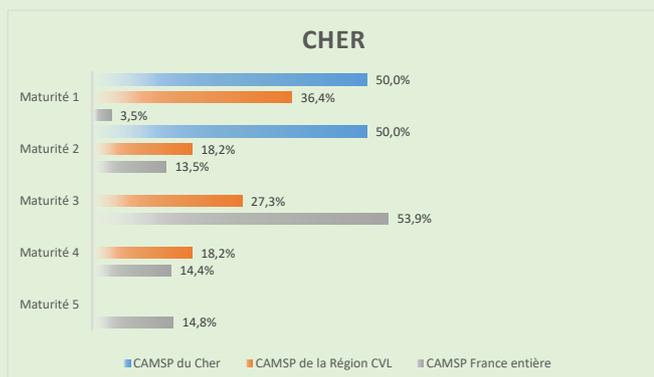
Mesure de la maturité en termes de Qualité de vie au travail QVT

Cet indicateur présente le niveau de maturité de la structure dans la mise en oeuvre d'une politique et d'actions d'amélioration de la Qualité de vie au travail (QVT).
 Entrent dans la QVT : Conditions de travail/La capacité à s'exprimer et à agir /Autonomie au travail /Valeur du travail / Valeur apprenant / Travail complet.

Les niveaux de maturité vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature

Mode de calcul :

- **Maturité 1.** La structure respecte la réglementation en matière de conditions de travail.
- **Maturité 2.** La structure met en place des dispositifs donnant la capacité aux salariés de s'exprimer et d'agir sur leurs conditions de travail.
- **Maturité 3.** La structure co-construit avec les salariés ou leurs représentants le contenu et l'organisation du travail lors des phases de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation des projets techniques ou organisationnels.
- **Maturité 4.** Le contenu et l'organisation du travail est parfaitement aligné sur les enjeux de la qualité de vie au travail, la direction est formée à ces enjeux.
- **Maturité 5.** d'une évaluation et d'une amélioration continue.



*Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.

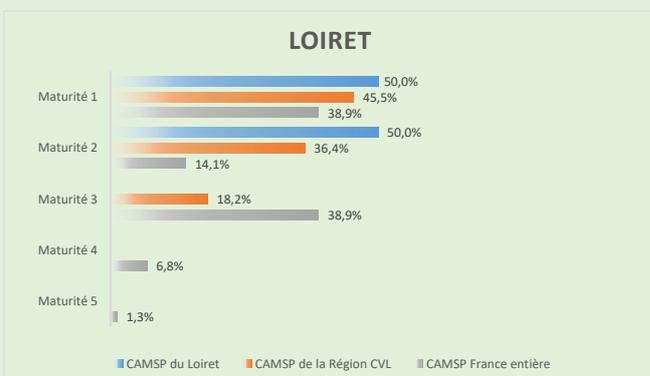
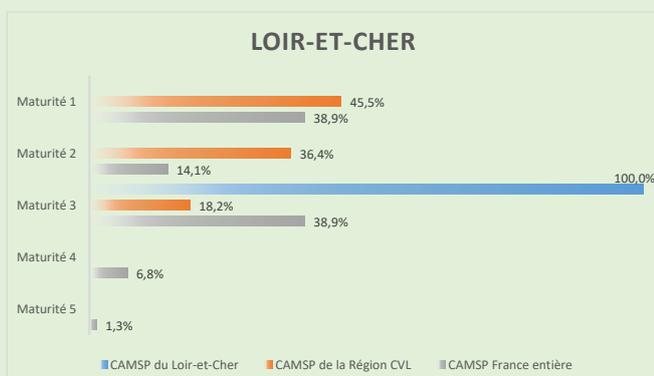
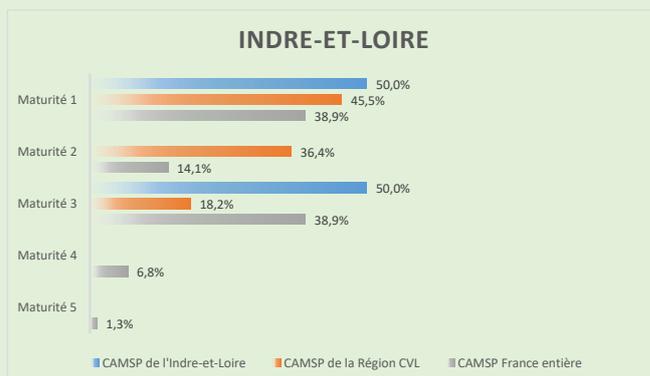
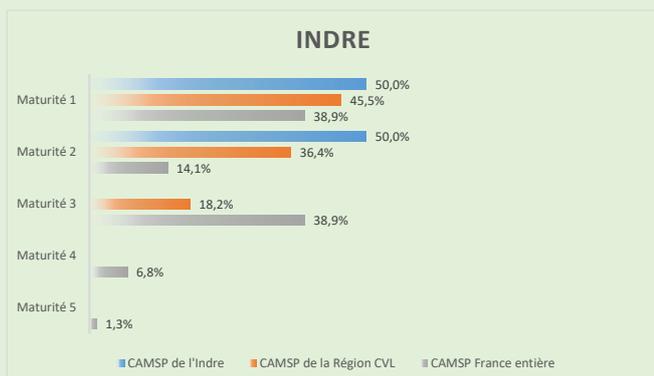
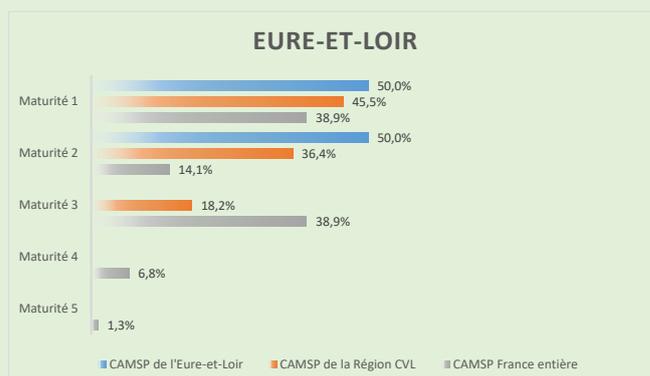
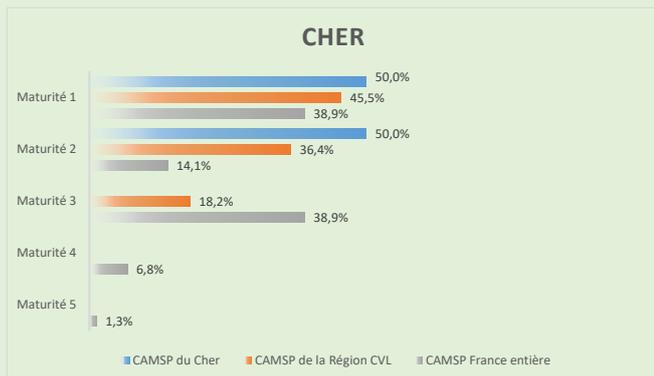
Mesure de la maturité en termes de Politique de gestion des déchets

Cet indicateur présente le niveau de maturité de la structure dans la mise en oeuvre d'une politique globale de gestion des déchets. Il s'agit, au-delà des actions ponctuelles, de construire une politique cohérente et complète.

Les niveaux de maturité vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature

Mode de calcul :

- **Maturité 1.** La structure n'a pas d'engagement au-delà des obligations juridiques.
- **Maturité 2.** La structure a formalisé une politique de gestion des déchets et réalisé une cartographie des filières de tri et des quantités produites.
- **Maturité 3.** La structure s'est donnée des objectifs de réduction et valorisation des déchets avec la mise en oeuvre du tri sélectif ; les professionnels sont sensibilisés et/ou formés.
- **Maturité 4.** La politique et les procédures de gestion des déchets sont régulièrement évaluées et améliorées ; les patients et personnes accompagnées sont sensibilisés au tri des déchets.
- **Maturité 5.** La politique d'achats prend en compte la gestion des déchets issus des produits achetés.



*Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.

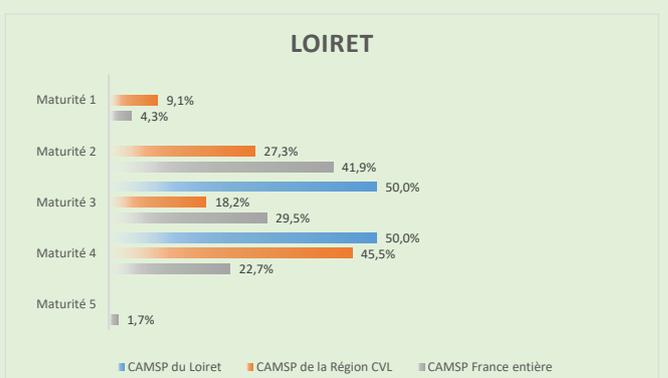
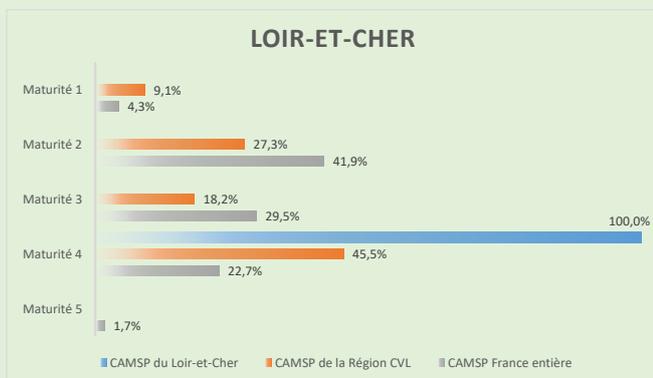
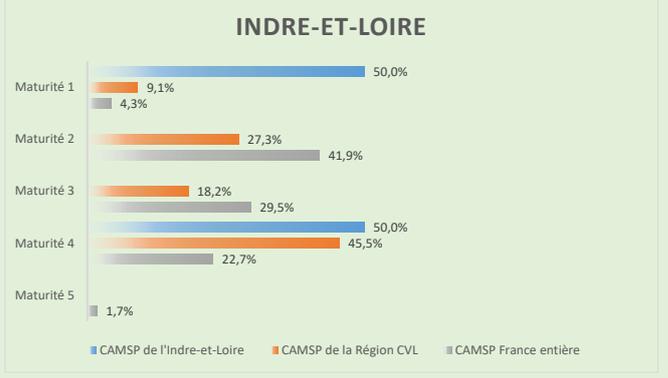
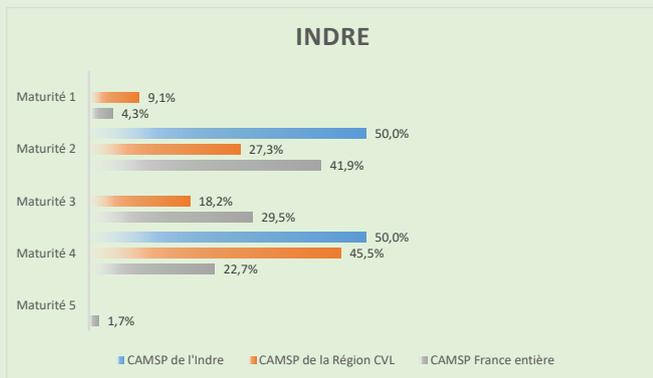
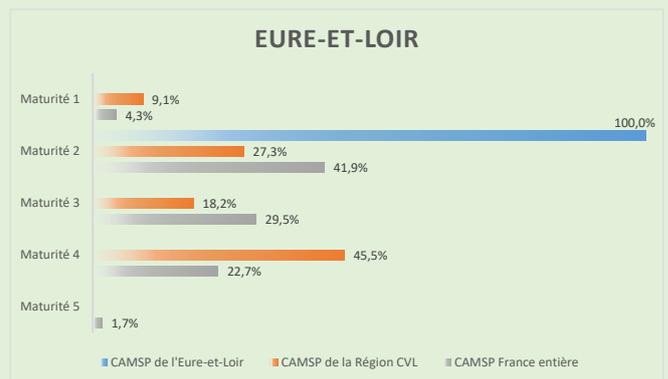
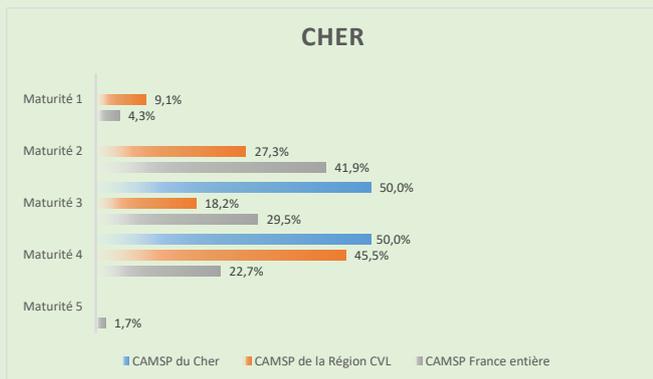
Mesure de la maturité en termes de Politique d'achat

Les structures sanitaires, sociales médico-sociales, par le volume et la diversité de leurs achats, peuvent avoir un impact important et un effet d'entraînement dans de nombreuses filières professionnelles en intégrant dans le choix des produits et services qu'ils achètent, des critères de développement durable. Le choix concerne les produits achetés mais également celui des services choisis [...]

Les niveaux de maturité vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature

Mode de calcul :

- **Maturité 1.** La structure a diagnostiqué ses pratiques d'achats.
- **Maturité 2.** La structure a ajusté ses achats aux besoins réels afin de rechercher un impact économique.
- **Maturité 3.** La structure intègre dans sa politique d'achat et d'appels d'offres des critères environnementaux.
- **Maturité 4.** La structure pratique des achats dans une approche en coût global et intègre des critères environnementaux et/ou sociaux.
- **Maturité 5.** La structure a mis en place un processus de décision et une politique évaluée, améliorée en continu et diffusée.



*Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.

CMPP

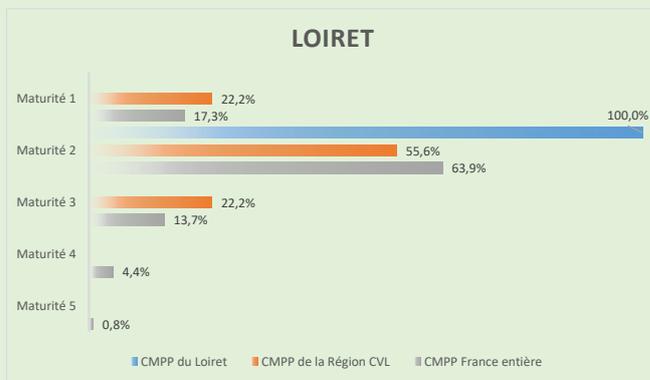
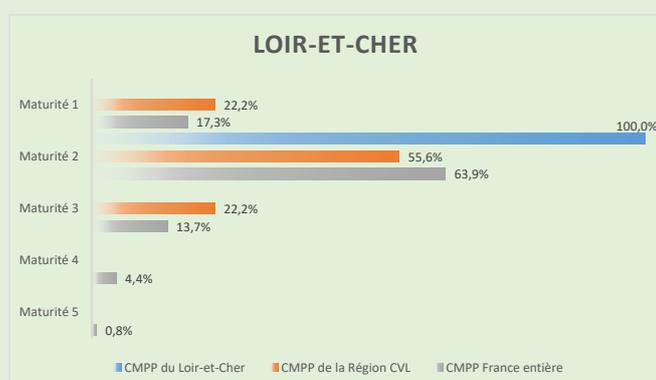
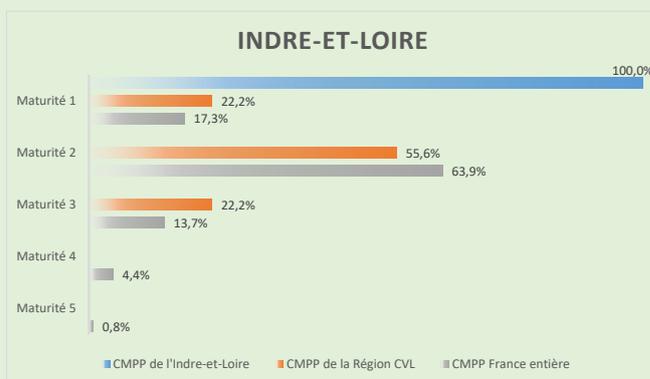
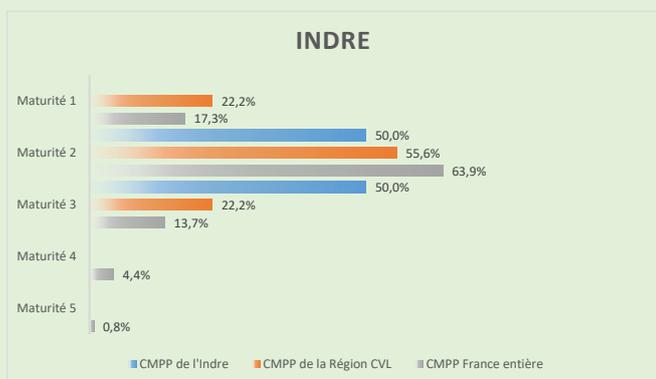
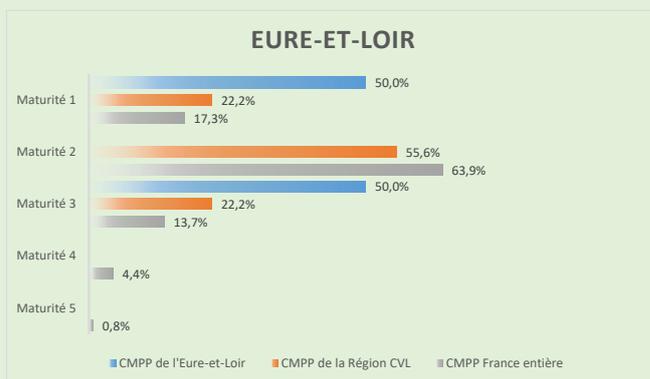
Mesure de la maturité en termes de développement durable

Cet indicateur de maturité interroge la capacité de l'ESMS à intégrer les enjeux du développement durable dans sa politique de fonctionnement.

Les niveaux de maturité vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature

Mode de calcul :

- **Maturité 1.** Les projets majeurs de la structure ne tiennent compte que de l'impact économique.
- **Maturité 2.** Les projets majeurs de la structure tiennent compte des impacts sur tous les enjeux du Développement Durable : environnementaux, sociaux, sociétaux ou économiques.
- **Maturité 3.** Les impacts des projets majeurs de la structure sur les enjeux du Développement durable sont positifs et font l'objet d'un engagement (projet de la structure, fiche action dans le CPOM, articles dans les conventions de partenariat, etc.).
- **Maturité 4.** Les impacts des projets majeurs de la structure sur les enjeux du Développement durable font l'objet d'une évaluation, suivi et amélioration continue.
- **Maturité 5.** Tous les projets de la structure font l'objet d'une formalisation, d'une évaluation, d'un suivi et d'une amélioration continue en matière d'enjeux du Développement Durable.



*Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.

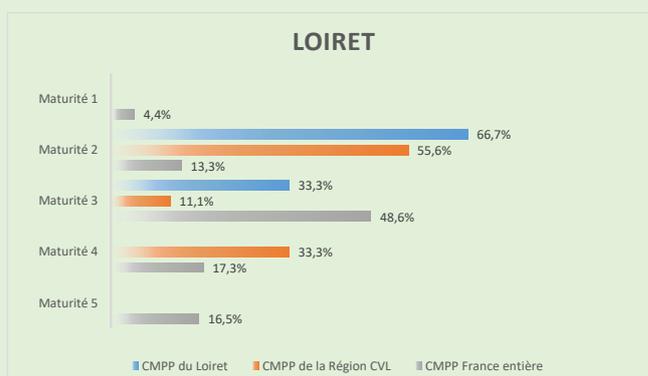
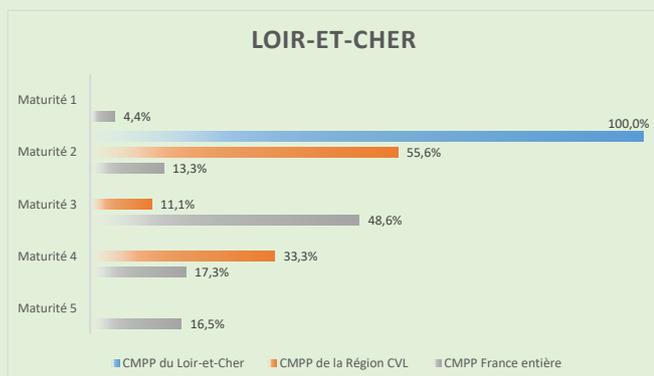
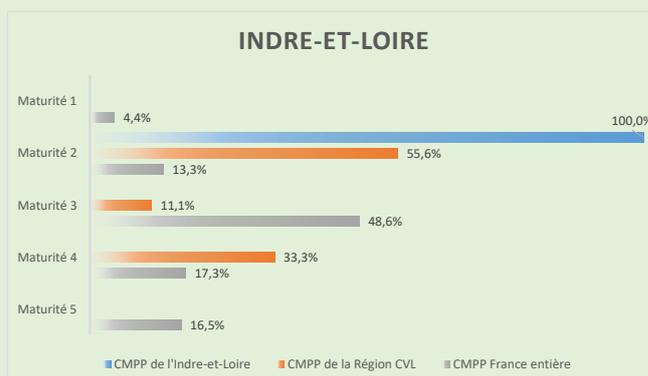
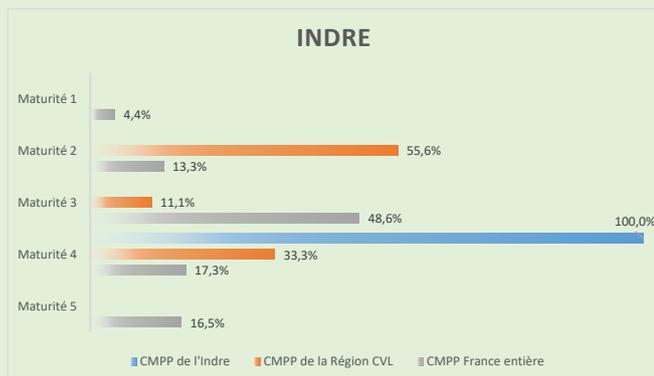
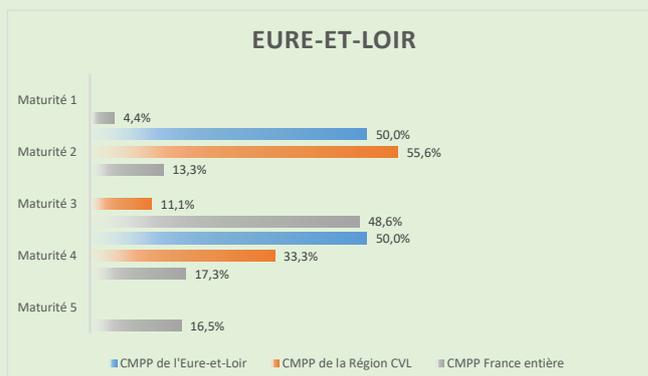
Mesure de la maturité en termes de Qualité de vie au travail QVT

Cet indicateur présente le niveau de maturité de la structure dans la mise en oeuvre d'une politique et d'actions d'amélioration de la Qualité de vie au travail (QVT).
 Entrent dans la QVT : Conditions de travail/La capacité à s'exprimer et à agir /Autonomie au travail /Valeur du travail / Valeur apprenant / Travail complet.

Les niveaux de maturité vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature

Mode de calcul :

- **Maturité 1.** La structure respecte la réglementation en matière de conditions de travail.
- **Maturité 2.** La structure met en place des dispositifs donnant la capacité aux salariés de s'exprimer et d'agir sur leurs conditions de travail.
- **Maturité 3.** La structure co-construit avec les salariés ou leurs représentants le contenu et l'organisation du travail lors des phases de conception, de mise en oeuvre et d'évaluation des projets techniques ou organisationnels.
- **Maturité 4.** Le contenu et l'organisation du travail est parfaitement aligné sur les enjeux de la qualité de vie au travail, la direction est formée à ces enjeux.
- **Maturité 5.** d'une évaluation et d'une amélioration continue.



*Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.

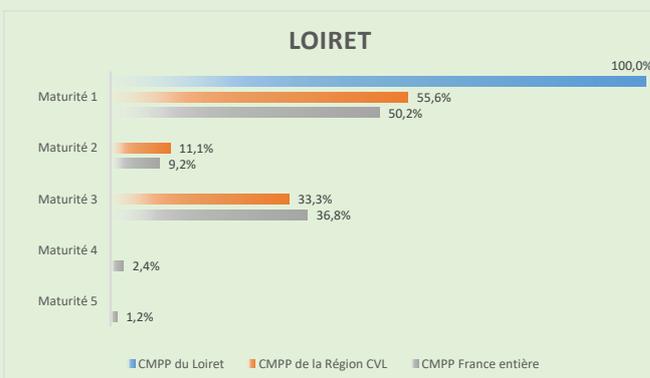
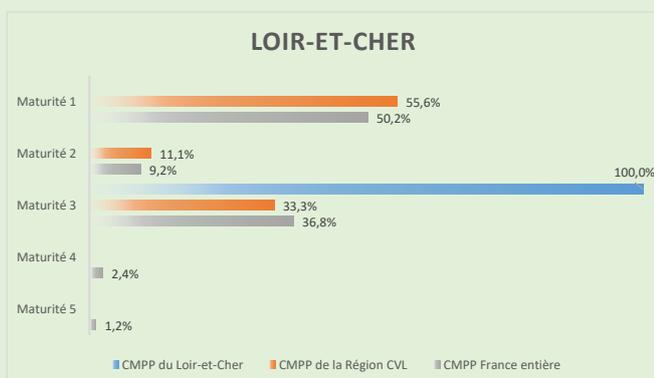
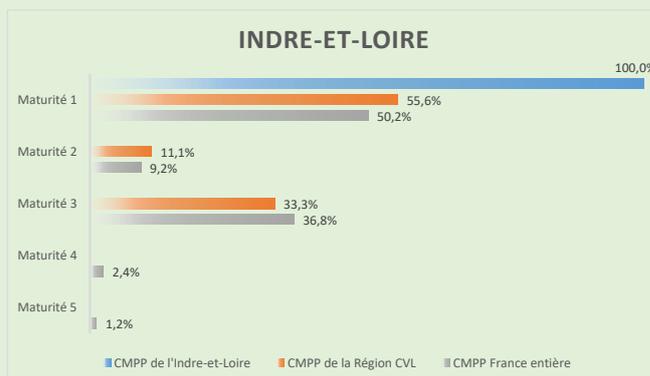
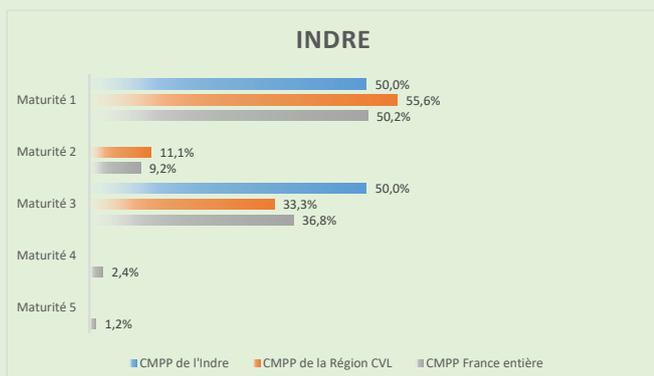
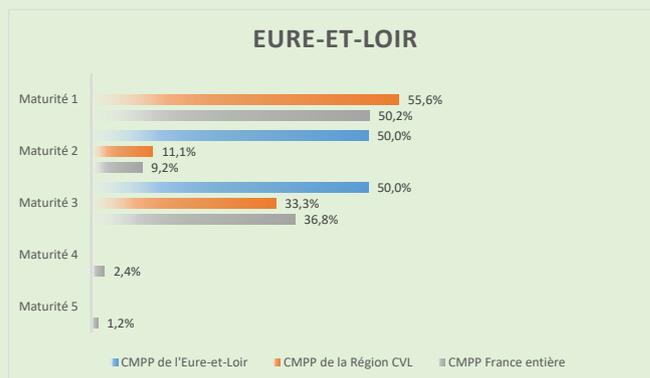
Mesure de la maturité en termes de Politique de gestion des déchets

Cet indicateur présente le niveau de maturité de la structure dans la mise en oeuvre d'une politique globale de gestion des déchets. Il s'agit, au-delà des actions ponctuelles, de construire une politique cohérente et complète.

Les niveaux de maturité vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature

Mode de calcul :

- **Maturité 1.** La structure n'a pas d'engagement au-delà des obligations juridiques.
- **Maturité 2.** La structure a formalisé une politique de gestion des déchets et réalisé une cartographie des filières de tri et des quantités produites.
- **Maturité 3.** La structure s'est donnée des objectifs de réduction et valorisation des déchets avec la mise en oeuvre du tri sélectif ; les professionnels sont sensibilisés et/ou formés.
- **Maturité 4.** La politique et les procédures de gestion des déchets sont régulièrement évaluées et améliorées ; les patients et personnes accompagnées sont sensibilisés au tri des déchets.
- **Maturité 5.** La politique d'achats prend en compte la gestion des déchets issus des produits achetés.



*Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.

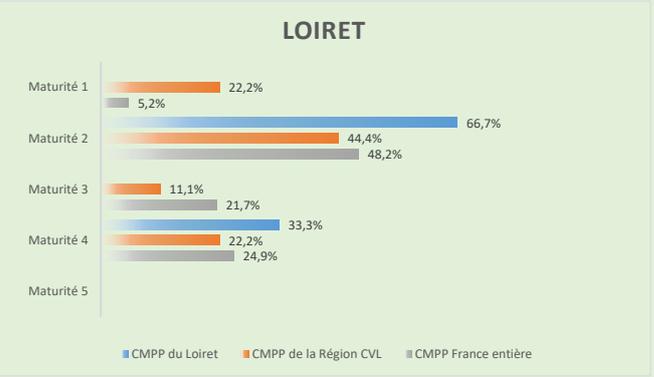
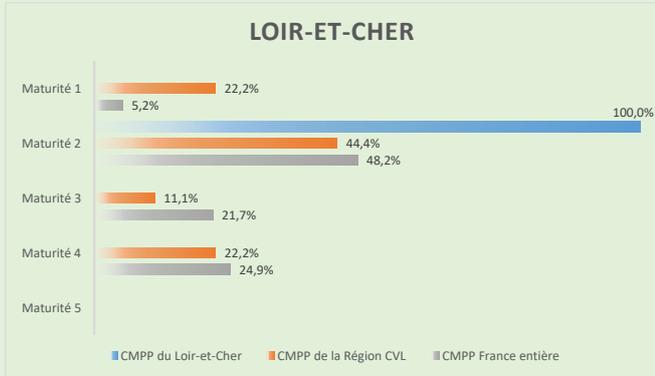
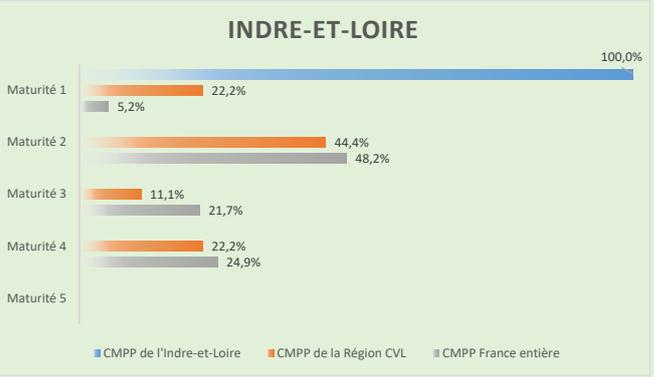
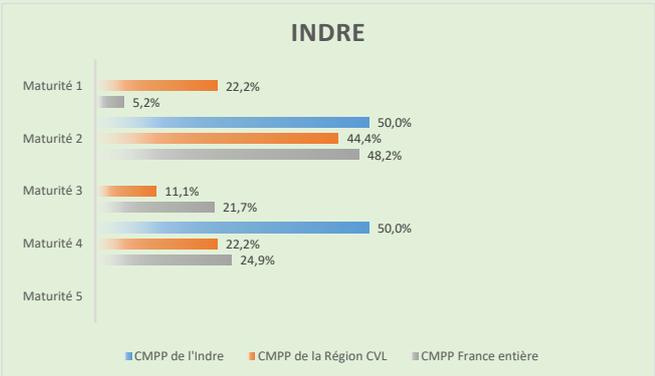
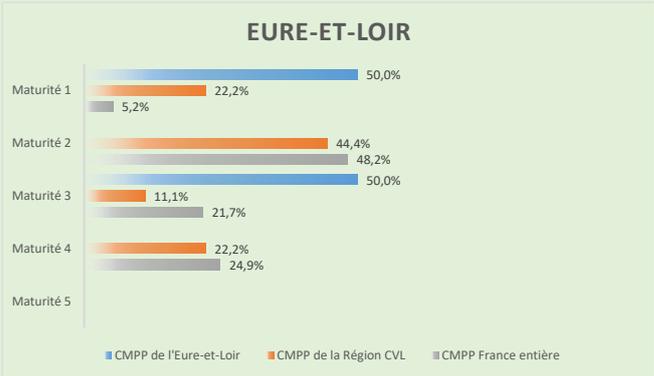
Mesure de la maturité en termes de Politique d'achat

Les structures sanitaires, sociales médico-sociales, par le volume et la diversité de leurs achats, peuvent avoir un impact important et un effet d'entraînement dans de nombreuses filières professionnelles en intégrant dans le choix des produits et services qu'ils achètent, des critères de développement durable. Le choix concerne les produits achetés mais également celui des services choisis [...]

Les niveaux de maturité vont de 1 à 5 : plus le niveau est élevé et plus la structure est mature

Mode de calcul :

- **Maturité 1.** La structure a diagnostiqué ses pratiques d'achats.
- **Maturité 2.** La structure a ajusté ses achats aux besoins réels afin de rechercher un impact économique.
- **Maturité 3.** La structure intègre dans sa politique d'achat et d'appels d'offres des critères environnementaux.
- **Maturité 4.** La structure pratique des achats dans une approche en coût global et intègre des critères environnementaux et/ou sociaux.
- **Maturité 5.** La structure a mis en place un processus de décision et une politique évaluée, améliorée en continu et diffusée.



*Le niveau choisi suppose que les niveaux inférieurs sont maîtrisés.